



L'Echo de La Charnie

LE BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

JANVIER 2016

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Cette nouvelle édition de « L'ECHO DE LA CHARNIE » est l'occasion de poser un regard sur l'année qui vient de s'écouler et de formuler des souhaits pour 2016.

L'année 2015 a été marquée par les tragiques attentats qui ont touché des vies et les valeurs de la République. Nous pensons aux victimes, à leur famille, à leurs amis et à toutes les personnes mobilisées hier et aujourd'hui encore. La vie doit continuer et nous devons avoir confiance en l'avenir.

Au cours de l'année, à Etival, la Chapelle a été mise hors d'eau : remplacement d'ardoises et réfection des solins par l'entreprise Toqué d'Epineu-le-Chevreuil, retenue pour ces travaux. Il s'agit de protéger ce patrimoine Chemiréen.

Nous continuons à travailler sur le projet de construction de la salle communale. Mr Rousseau, architecte, a été nommé pour la conception et la maîtrise d'œuvre de ce projet. Nous allons étudier les propositions qu'il nous fera et nous irons à la recherche de subventions pour finaliser cet investissement en 2016.

D'autres informations sont données dans ce bulletin que nous souhaitons clair et accessible à tous. Il sera complété par une page spéciale sur le projet de la salle communale courant juillet 2016.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, à vous et à tous ceux qui comptent pour vous.

Michel COUTELLE

SOMMAIRE

Les achats et travaux.....	P 2
Les autres délibérations.....	P 2
La chapelle d'Etival.....	P 3
La salle des fêtes	P 3 et 4
Les subventions.....	P 5
L'état-civil	P 5
Les finances de la commune ..	P 6 et 7
Le fleurissement.....	P 8
La vie associative.....	P 9 à 12
Infos pratiques	P 13
Les évolutions numériques	P 14
Le recensement.....	P 15
Les associations et services publics	P 16

Conception réalisation:

La commission communication et le secrétariat de mairie

Les décisions du conseil municipal en séances

Les achats et travaux 2015

Au cours de l'année 2015, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Logiciels Mairie : Ségilog (réunion du 6 mars 2015)

Imputation en investissement d'une partie de la facture de la société Ségilog Informatique de la Ferté Bernard : 1263 € TTC concernant les droits d'utilisation des logiciels mairie (comptabilité, paye, urbanisme, Etat-civil, cimetière, assainissement, recensement, élections...)

Réparation des dégâts Salle Chauvelier (réunion du 6 mars 2015)

Le Conseil Municipal sur proposition de la gendarmerie et en accord avec l'auteur des faits, accepte de ne pas porter plainte pour les dégâts causés lors d'une location. L'auteur des faits a réglé la somme de 220 euros correspondant à la facture de réparation des dégâts.

Entretien des espaces verts (réunion du 6 mars 2015)



Le contrat d'entretien des espaces verts de la commune est reconduit avec Mr Ory de Saint Denis d'Orques, pour l'année 2015. Montant estimé à 4 370.40 TTC. La prestation sera réglée suivant le nombre de passages réellement effectués, en fonction des besoins et selon la météo.

Travaux de voirie (réunion du 29 mai 2015)

Réfection de la voie communale 8 bis en agglomération au niveau de l'entrée de la rue E Chauvelier : 3452.03 € TTC par l'entreprise Colas d'Allonnes.

Achat remorque (réunion du 25 juin 2015)

Remorque pour stockage et transport des tentes de réception : 860 € TTC à l'établissement Jolivet Le Mans.

Achat tables (réunion du 25 juin 2015)

Suite à la dégradation d'une table lors d'une location de la salle, 2 tables ont été achetées : 417€ TTC à la Société Kgmtat de Valence.

Un titre a été émis à l'ordre du locataire pour un montant de 208.73 €.

Maintenance informatique (réunion du 18 septembre 2015)



Souscription d'un contrat de maintenance informatique : 231.60 € TTC /an avec la société Conty, Saint Pavace.

Autres délibérations

Déclarations d'intention d'aliéner

Plusieurs déclarations d'intention d'aliéner adressées par les notaires ont été reçues pour des biens situés dans le bourg en zone soumise à droit de préemption urbain. Le Conseil Municipal n'a pas souhaité exercer son droit de préemption.

Création de numéro de voirie (réunion du 18 septembre 2015)



2 numéros de voirie sont attribués : 6 rue du Château pour la parcelle B 749 et 1 bis rue du Château pour la parcelle B 872.

Vente d'herbe parcelles B615 et B616 (réunion du 6 mars)

Vente d'herbe pour un montant de 92€ pour l'année 2015.

Les candidats pour l'année 2016 peuvent se faire connaître en Mairie avant le 1^{er} mars 2016.

Communauté de Communes



Modification des statuts et signature de conventions (réunions du 29 mai et 25 juin 2015)

Création d'un service pour l'instruction des dossiers d'urbanisme suite à la fin de l'instruction par les services de l'état. Service commun créé entre les communautés de communes LBN et Val de Sarthe. Coût : 3.45€ par habitant.

Mise à disposition du personnel communal sur la voirie communautaire pour des travaux urgents, brefs et ponctuels (Prise en charge par la communauté de communes)

Possibilité d'intervention du personnel communautaire pour des études concernant des travaux de voirie en agglomération. (Prise en charge par la commune).



Chapelle d'Etival en Charnie

Le projet de restauration intérieure de l'absidiole de la Chapelle d'Etival en Charnie a été suspendu. Le contrat de mission diagnostic signé avec l'architecte, Mr Cohin, en octobre 2011 a été annulé par courrier du 24 février 2015, aucun résultat de l'étude n'ayant été fourni malgré les nombreuses relances. Le Conseil Municipal demande à Mr le Maire d'étudier la possibilité d'engager une procédure pour récupérer l'acompte de 1 148.16 € TTC versé à l'architecte en 2011.

Réparation du désordre de la toiture

Reprise des solins sur la toiture de l'absidiole refaite en 2005 : 1 510.39 euros TTC par l'entreprise Toqué, d'Epineu-le-Chevreuil.

Ce montant a été pris en charge par la SMABTP dans le cadre de la garantie décennale.

Entretien de la toiture (réunion du 29 mai 2015)

Pose d'ardoises avec intervention d'une nacelle : 1870 € TTC, par l'entreprise Toqué, d'Epineu-le-Chevreuil.



Projet de Construction d'une nouvelle salle communale

Depuis plusieurs années le conseil municipal étudie la possibilité de restauration et d'agrandissement de la salle Chauvelier ou de la construction d'une nouvelle salle.

Lors de la réunion du 6 mars, le conseil municipal a décidé de lancer le projet de construction d'une salle neuve.

Le cabinet Guillerminet de Sillé-le-Guillaume a établi le relevé topographique nécessaire à la réalisation des ébauches de plans (900 €).

Une convention a été passée avec le CAUE de la Sarthe (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), pour l'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage. (Honoraires : 600 €).

L'avis d'appel public à concurrence pour le choix du maître d'œuvre a été lancé en juillet via le site www.sarthe-marchespublics.fr. A la date limite de remise des offres fixée au 22 septembre 2015, 16 cabinets d'architecture avaient déposé leur offre.

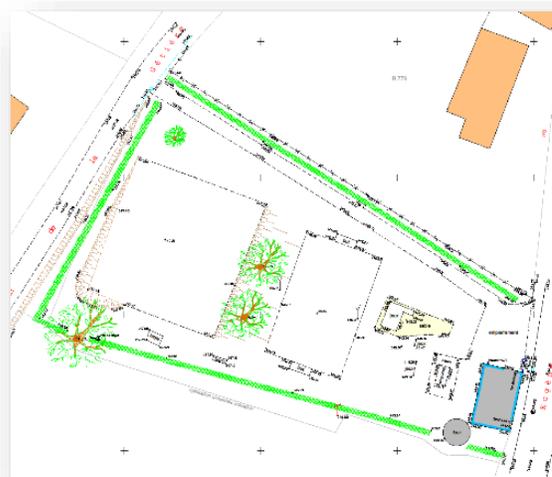
Une commission désignée par le conseil municipal, composée de 4 élus (Mr Coutelle, Mr Bassereau, Mr Coquille et Mme Molard) a procédé à l'ouverture des plis, à l'analyse des offres, au choix de 3 architectes admis à une audition, puis au choix de l'architecte qui sera en charge du projet et de la réalisation de la salle. La commission était

accompagnée de Mr Frédéric architecte du CAUE et de Mr Poilane, architecte désigné par l'ordre des architectes afin de garantir les règles de procédure (honoraires 1700 €).

La commission a présenté ses travaux au conseil municipal et celui-ci a validé le choix de l'architecte qui est Mr Philippe Rousseau, Architecte au Mans. (Réunion du 29 octobre 2015)

Financement de la salle (réunion du 25 juin 2015)

Le montant des travaux, honoraires et aménagements, estimé à 600 000 € nécessite l'obtention d'environ 60% de subventions. Le conseil municipal a décidé de lancer l'opération mais se réserve la possibilité de mettre fin au projet au stade de l'avant-projet définitif en cas de non obtention de la totalité des aides.



Levé topographique établi par le cabinet Guillerminet

LE PROJET DE LA SALLE COMMUNALE AVANCE.

En parallèle de la procédure adaptée pour désigner l'architecte, la commission « salle des fêtes » a visité les dernières salles construites dans les environs (Asnières-sur-Vègre, St Pierre des Bois, Joué en Charnie, Coulans-sur-Gée...). Cette démarche a permis de comparer les différentes réalisations et de partager les expériences des élus dans le but de préparer nos choix.

Un certain nombre d'options apparaissent fondamentales pour faire de la salle un lieu convivial pour la population de Chemiré et les familles qui souhaiteront s'y retrouver.

La salle se situera sur le terrain face à la salle Chauvelier, à l'entrée du bourg. Ainsi le bâti devrait être en harmonie avec le village. L'église est le bâtiment le plus imposant, il donne le ton. La plupart des maisons sont en pierre entourées par la Charnie. Le bois et la nature sont les éléments de son environnement.

Quelques chiffres :

1. Le taux d'occupation de la salle Chauvelier en 2014 et 2015 : 28 jours par an dont 12 j par an de location par des particuliers
2. La superficie adaptée : salle de 140 m² soit un total de surfaces utiles de 255 m².

L'orientation de la salle devra tenir compte de la rose des vents et du voisinage.

 **A l'est**, l'accueil se ferait côté rue Chauvelier avec un parvis intégrant le four à chanvre et la remise.

 La façade principale serait **plein sud** pour tirer bénéfice de la lumière et de la chaleur du soleil. Une terrasse et un préau pourraient donner accès à l'extérieur même lors d'une averse.

 **A l'ouest**, le long du chemin de la Gestière, l'espace extérieur garderait l'espace jeux et permettrait d'installer les barnums le cas échéant.

 **Au nord**, l'accès à la cuisine et à l'office serait discret et la façade sobre.

Le projet sera guidé par des principes de construction écologique qui exigeront des entreprises locales l'utilisation de techniques et de matériaux respectant l'environnement et favorisant les économies d'énergie.

Les étapes du projet de construction de la salle communale :

1. Réunions de travail avec l'architecte
2. Présentation de l'avant-projet sommaire, puis définitif
3. Présentation du projet avec le coût
4. Dépôt de la demande de permis de construire
5. Demandes de subventions (Préfecture, Collectivités Territoriales, Elus, Etat)
6. Consultation des entreprises
7. Lancement des travaux de la salle

Au-delà du respect des normes, une attention particulière sera portée sur l'accessibilité, le choix de matériaux naturels, des couleurs neutres, une bonne acoustique, une température adaptée.

Les subventions accordées par le conseil municipal

Vote des subventions 2015 (réunion du 6 mars 2015)

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	1 300 €
Animation Loisirs	100 €
Animation Loisirs (fêtes et cérémonies)	100 €
Taxi collectif (Animation Loisirs)	340 €
Club des aînés Chemiré Générations mouvement	220 €
ACSCEC (Chapelle d'Etival)	50 €
Association Charnie Environnement	25 €
Association Charnie Rando	25 €
Passerelle du patrimoine	25 €
Les Ateliers de l'histoire de la Charnie	25 €
Club photo des Pays de Loué	25 €
Gaule de Joué	80 €
Société musicale de Loué	100 €
Association pour le don de sang	25 €
Ecole publique de Loué	20 €/ enfant suivant demande
Collège Bellevue Foyer	20 €/ enfant suivant demande
Association sportive Hirondelles (Collège)	20 €/ enfant suivant demande
Collège Saint Michel	20 €/ enfant suivant demande
Association sportive Saint Michel	20 €/ enfant suivant demande
MFR Coulans sur Gée	20 €/ enfant suivant demande

Une subvention de 20€ par élève, habitant la commune est accordée aux établissements et associations qui en font la demande à l'occasion d'activités pédagogiques.

Quelques chiffres :

Nombre d'élèves en maternelle : 10

Nombre d'élèves en primaires : 12

Nombre d'élèves au collège : 6



Etat Civil

Naissances :

Florian BARBIEUX

Juliette GAUGAIN

Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés

Décès :

Mme Alice FEURPRIER

Mr André VERON

Mr Jean-Claude LEBEAU

Sincères condoléances à leur famille

Les finances de la commune

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Le détail de chaque budget est consultable en Mairie sur simple demande

Le Compte Administratif 2014

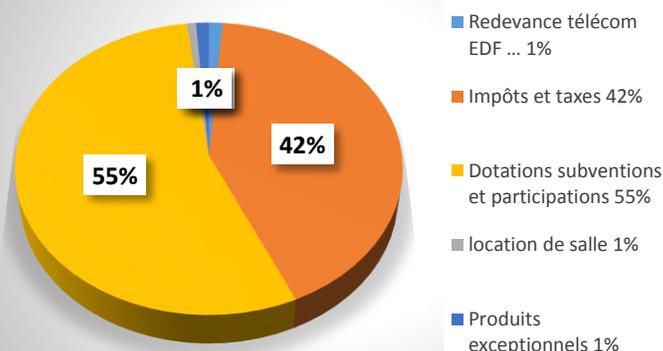
	Dépenses 2014	Recettes 2014	Résultats antérieurs	Résultats 2014
Fonctionnement	120 977.95	144 327.41	216 227.16	239 576.62
Investissement	21 220.66	6 341.80	26 804.75	11 925.89
Total	142 198.61	150 669.21	243 031.91	251 502.51

Le **Compte Administratif** a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 6 mars 2015. Il présente les **dépenses et recettes réalisées et comptabilisées** dans les comptes de la Mairie **au cours de l'exercice**, il correspond au compte de gestion établi en parallèle par le comptable du Trésor Public.

Dépenses de fonctionnement 2014	
011 Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures, entretien bâtiment, voirie...)	24 004
012 Charges de personnel	28 082
014 Atténuation de produit (versement au FNGIR*) (cf. réforme 2010)	13 139
042 Opérations d'ordre (amortissements)	5 935
65 Autres charges de gestion courante (participations écoles, transports, subventions, indemnités, SDIS*...)	46 687
66 Charges financières (intérêts des emprunts)	3 130
Total	120 977

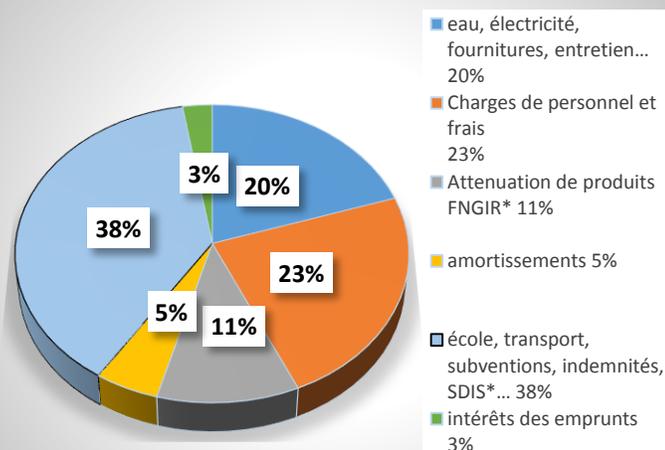
Opérations d'investissement réalisées en 2014	
Remboursement Capital emprunts	8 853
Logiciels Mairie Ségilog	1 264
Mise en conformité des cloches	3 850
Tondeuse débroussaileuse	1 000
Isoloir	264
Guirlandes Panneaux	1 485
Matériel informatique	1 454
Plaque commémoration	770
Tentes de réception et éclairage	2 280

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014



Recettes de fonctionnement 2014	
70 Produits des services (redevance télécom Edf...)	1 779
73 Impôts et taxes (taxes habitation, taxes foncières)	60 350
74 Dotations et participations (Etat)	78 739
75 Autres produits de gestion (location salle...)	1 170
013 Atténuation de charges (Rbt charges personnel)	613
77 Produits exceptionnels	1 676
Total	144 327

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014



*FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (mécanisme qui assure à chaque commune la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle de 2011)

*SDIS : Service Départemental d'Incendie de la Sarthe (pompiers)

Le taux d'endettement 2014 (hors produits exceptionnels) est de 8%, ce qui laisse une possibilité de contracter de nouveaux emprunts pour financer de nouveaux projets

Le Budget Primitif 2015

	Prévisions Dépenses 2015	Prévisions Recettes 2015
Fonctionnement	363 299	363 299
	Dont 196 767 Pour autofinancement de l'investissement	Dont 233 608 D'excédent de 2014
Investissement	269 243	269 2430
		Dont 196 767 Provenant du fonctionnement
Total	632 542	632 542

Le Budget Primitif a été voté, par le Conseil Municipal lors de sa séance du 6 mars 2015. **Il correspond aux prévisions et autorisations de dépenses et recettes pour l'exercice.** Le Budget Primitif 2015 est voté en équilibre avec une augmentation de 0.5 points pour chacune des taxes.

Taux des 4 taxes 2015

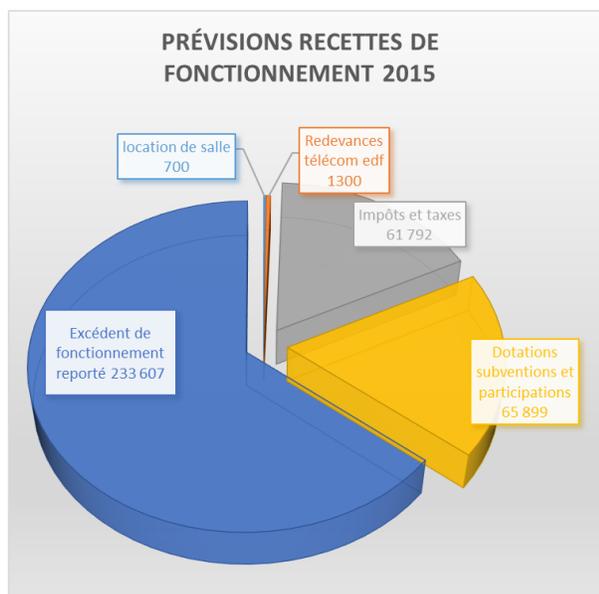
- Taxe d'habitation : 15.56%
- Taxe Foncière/bâti : 12.53%
- Taxe Foncière/non bâti : 23.99%
- CFE : 13.95% (Contribution Foncière des Entreprises)

Le budget d'une commune présente les **dépenses de fonctionnement** qui correspondent à l'activité des services : l'entretien des bâtiments, le salaire des agents, les aides aux associations et les **dépenses d'investissement** qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité et améliorer la qualité de vie des habitants : construction de bâtiments, renouvellement de matériel, travaux de voirie....

Les crédits votés le 6 mars 2015 en **prévision des investissements 2015** sont les suivants :

Remboursement emprunt (capital)	6 392
Logiciel Mairie SEGILOG	1 264
Enfouissement réseaux Etival	26 500
Extincteur	120
Mise en conformité électrique de l'église	4 267
Matériel de transport	10 000
Panneau d'affichage	1 800
Aménagement stationnement PMR	4 000
Mur cimetière	4 000
Aménagement carrefour	4 000
Casiers vêtements	500
Remorque, tentes de réception	1 000
Tables salle des fêtes	400
Construction atelier communal	40 000
Opération salle des fêtes	100 000
Opération chapelle d'Etival	65 000

Certains investissements n'ont pas été réalisés en 2015. Les sommes seront reportées ou réaffectées sur le budget primitif 2016, selon les nouvelles décisions



Contrairement à l'Etat une commune a l'obligation d'équilibrer son budget en fonctionnement et en investissement. Elle ne peut recourir à l'emprunt que pour réaliser ses projets d'investissement et doit générer des économies de fonctionnement pour lui permettre d'autofinancer une partie de ses investissements.

L'excédent de fonctionnement est donc reporté chaque année en vue de la réalisation d'un investissement important (ex construction d'une salle)

Classement des Maisons Fleuries

Le 4 juillet, accompagné par la commission fleurissement, le jury a parcouru la commune pour établir le classement 2015.

Le Jury était composé de 3 habitants de Neuville-en-Charnie : Pierrette LIGNEUL, Nathalie PAIN, Jean-Michel PAIN et de 3 habitants de Joué-en-Charnie : Gérard HERISSON, Angélique BERNARD et Romain LANOË. Nous les remercions pour leur aimable participation.



Félicitations et merci à tous les participants !

Tous les participants du concours 2015 sont invités à retirer leur bon d'achat de fleurs en Mairie à partir du 15 janvier 2016

Classement 2015 :

Catégorie Bourg trottoir :

1. Exéquo BELLANGER Yvonne
1. Exéquo GUITTET Georges et Odette
3. PLU Odette
4. DELHOMMAIS Marie-Thérèse
5. COUTELLE Michel et Liliane

Catégorie Cours (bourg) :

1. GUITTET Georges et Odette
2. DUBOIS Georges et Colette
3. MARIE Florent et Marion

Catégorie cours et espaces (bourg) :

1. THORNE Robert et Kristin
2. PLU Odette
3. COQUILLE Jean-Paul et Françoise
4. LOGEREAU Pierre et Catherine
5. LETOURNEUR Michel et Martine
6. PANCHER Michel et Brigitte
7. BASSEREAU Jacky et Nelly
8. BRIFFAULT Rolland et Simone
9. PADOIS Nicolas et Caroline
10. SIMON Gérard et Yveline
11. GOMMEZ Guillaume et Linda
12. TUNKS Ivans et Jill
13. Exéquo ALVES Pierre et Claudine
13. Exéquo AUZEAU Yannick et Pascale

Catégorie cours (campagne) :

1. PLUMAS Gilles et Chantal

Catégorie cours et espaces (campagne) :

1. ROUSSEAU Maurice et Marguerite
2. RICOULT Gérard et Eliane
3. AHIER Roland et Fabienne
4. BEAUTEMPS-JOLY David et Catherine
5. DESNOS Roger et Micheline
6. FOURNIER André et MORICE Elisabeth

Le concours de fleurissement est organisé chaque année par la commission fleurissement. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie si vous souhaitez participer pour la première fois en 2016.

INSCRIVEZ-VOUS !

La Vie Associative

CHARNIE ENVIRONNEMENT



HITY CONTRE DARCO : LES DÉRIVES DÉNONCÉES AVEC HUMOUR

L'année 2015 aura été marquée pour notre association par une initiative qui nous aura tenu pendant plus d'un an : la réalisation d'une bande dessinée entièrement dévolue à l'écologie, ce qui est rare dans notre pays. Lancé fin juin, l'album donnait lieu à des articles et des interviews dans la presse écrite et audiovisuelle.

Dès juillet, Ouest-France publiait un long compte-rendu, qualifiant « Hity contre Darco » de BD « très militante mais hautement recommandable, car Darco est à l'origine de toutes les dérives : l'agro-business, le poids des lobbies, la déforestation, la disparition de l'élevage au profit des cultures, la terre malade des pesticides et des engrais ». « Toutes ressemblances avec des histoires, des lieux et des personnages, écrivait de son côté le Maine Libre, ne sont pas fortuites ».

Tandis que la vente de notre BD se développait en Sarthe et Mayenne, nous pouvions constater hélas que de nouvelles dérives apparaissaient. Ainsi la Société Variscan, qui voudrait exploiter à nouveau la mine d'or de Rouez en Champagne, toujours dangereusement polluée, s'alliait avec une société écossaise pour obtenir l'autorisation de prospecter un très large périmètre à l'ouest de Laval autour de l'ancienne mine d'or de La Lucette.

Quant à l'agrobusiness, il a encore de beaux jours devant lui. Lors d'un débat dans le cadre de la 25^e Heure du livre au Mans, le ministre de l'Agriculture exposait le plan qu'il allait présenter à la Conférence du Bourget sur le climat, préconisant notamment de multiplier dans le monde les espaces agricoles afin de piéger le carbone. En remettant un exemplaire de notre BD à M. Le Foll, nous

lui avons affirmé que son plan ne marcherait pas s'il ne s'accompagnait pas d'un autre plan, drastique, d'élimination des pesticides et de réduction de l'utilisation des engrais chimiques, sous peine que la terre ne perde toutes ses richesses organiques et que les pollinisateurs ne disparaissent.

Mr le Ministre lui-même a déclaré que les pesticides étaient « une bombe à retardement ». Nous posions la question dans notre BD: à quoi sert-il de sauver la planète si dans le même temps on laisse mourir la terre nourricière ?

Merci à tous les Chemiréens et aux habitants de LBN qui ont acquis notre album. Grâce à eux, Charnie Environnement et l'ANEVR, qui avaient financé l'édition, ont d'ores et déjà retrouvé leur mise. Ceci nous a permis de proposer aux internautes de télécharger gratuitement la BD sur le site de www.charnie-environnement.fr.nf.

La version papier de Hity contre Darco reste disponible dans les librairies et autres points de vente de Sarthe et Mayenne, notamment le tabac-presse de Loué, au prix de 10 euros.

Le Président
Laurent Desprez



ANIMATION LOISIRS

2015 marque une étape nouvelle dans la vie de votre association, une nouvelle équipe a pris le relais. Avec Frédéric Plumas, Liliane Coutelle, Françoise Coquille, Patrice Coutelle et Nicolas Padois nous partageons les responsabilités qui incombent aux responsables associatifs.

C'est l'occasion de remercier nos prédécesseurs pour leurs précieux conseils et l'état d'esprit avec lequel ils nous ont passé le témoin.

A l'exception du concours de belote, l'ensemble des manifestations habituelles a été reconduit. A cela, s'ajoute, pour la première fois, la chasse aux œufs de pâques réservée aux enfants de la commune.



- **6 avril Pâques** sous l'œil vigilant de leur famille, les enfants se sont livrés à la chasse aux œufs dans le périmètre de la place Saint Gilles. Après partage du butin, enfants et parents se sont retrouvés à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié pour un moment de convivialité.

- **1^{er} mai Rallye** malgré une météo peu clémente les organisateurs du circuit Mr et Mme Bassereau et Mr et Mme Letourneur ont fait découvrir pour le plus grand plaisir des 15 équipages, la campagne mayennaise avec un passage au sommet du Montaigu.

Après la remise des prix, la soirée s'est prolongée par un repas paëlla partagé par 63 personnes.

- **28 juin Journée détente au plan d'eau du moulin de l'abbaye**

a été l'occasion de convier les Chemiréens à l'étang du moulin de l'abbaye pour une matinée sportive marche et pêche (animée par la fédération départementale de la pêche)

Après l'apéritif offert et le pique-nique tiré du sac, chacun a pu profiter de l'excellent concert de l'Orchestre de la Vègre.



- **5 et 6 septembre Assemblée de la Saint Gilles** loto et repas cochon grillé. La mise à disposition gracieuse des chaumières de la commune a permis de proposer un service de type self que les 257 participants ont majoritairement apprécié.
- **21 novembre repas salle Chauvelier** 39 convives se sont régalés d'un copieux Pot au Feu.
- **5 décembre Téléthon** c'est avec plaisir que nous avons accueilli le passage des cyclotouristes louésiens. Comme chaque année, ils ont fait étape à Chemiré pour une pause-café. A cette occasion, il leur a été remis un don de 40 euros.
- **12 décembre Fête de Noël** Le clown jongleur Tambourins s'est produit salle Chauvelier sous le regard amusé des enfants. A l'issue du spectacle le Père Noël les a rencontrés pour la distribution des friandises. Les parents n'ont pas été oubliés, bûche de Noël et verre de l'amitié ont clos l'après-midi.



Pour être complet sur l'étendue des actions d'animation loisirs j'ajoute que nous mettons à la disposition des personnes qui louent la salle des fêtes de la vaisselle moyennant une participation financière.

Nous assurons également la gestion du taxi pour les personnes qui se rendent au marché de Loué un mardi sur deux.

A cela, s'ajoute la fourniture gracieuse de sapins pour décorer le village pendant les fêtes de fin d'année. Malheureusement, il est de plus en plus difficile de satisfaire à la demande de tous. Aussi, je compte sur la compréhension et l'indulgence de ceux qui n'en auraient pas été pourvus.

Conscient que le succès de ces manifestations dépend de tous les participants et bénévoles de la commune, j'adresse un grand merci à tous ceux qui nous ont apporté aide et soutien. Soyez nombreux à les rejoindre.

C'est en comptant sur la participation de tous aux manifestations organisées courant 2016 qu'avec les membres du bureau je vous présente nos vœux les plus sincères à vous et à vos proches pour cette nouvelle année.

Le Président
André Fournier

L'ASSOCIATION CULTURELLE de SAUVEGARDE de la CHAPELLE d'ETIVAL en CHARNIE

Nos inquiétudes quant au maintien hors d'eau de la chapelle d'Etival sont dissipées, les travaux d'entretien de la toiture et la reprise des désordres observés sur la couverture de l'absidiole ont été réalisés en octobre dernier.

Il est à regretter que le démarrage des travaux de restauration de l'intérieur de l'absidiole n'ait pu aboutir en 2015. De ce fait, la municipalité a été contrainte de renoncer à ce projet faute de financement. En effet, suite aux carences de l'architecte du patrimoine qui, comme il était à craindre, n'a pas instruit le dossier dans les délais prévus, une partie du financement accordé par les pouvoirs publics a été perdue.

Cependant, la Chapelle d'Etival constitue toujours un attrait touristique régional non démenti, le nombre des visiteurs reçus en 2015 en témoigne. Il serait dommageable pour les générations à venir de la voir retomber dans l'oubli.

De plus, elle fait partie intégrante des racines de bon nombre de Chemiréens qui ne manquent pas, encore, à ce jour d'y faire référence avec beaucoup de fierté et de nostalgie même si, parfois, son environnement évoque quelques pointes de regret bien légitimes.

Certes, nous traversons une période peu favorable au soutien de nos ambitions par les pouvoirs publics mais les difficultés rencontrées ne doivent en aucun cas être prétextes à altérer notre détermination à poursuivre nos actions pour sauvegarder le plus ancien témoignage de notre histoire locale.

C'est pourquoi, plus que jamais, votre soutien nous est indispensable, il est de notre devoir d'apporter notre contribution à l'attachement que porteront les générations futures à notre région.

En ce début 2016 au nom de tous les administrateurs je vous présente ainsi qu'à vos proches tous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Amicalement
Le Président
Jean-Paul Coquille

ETIVAL-EN- CHARNIE.ORG



Fréquentation du site internet : etival-en-charnie.org :

Etats Unis : 40% - France 34 % - Europe (hors France) 14% - Asie, Amérique du Sud, Canada, Australie 12%

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi de 14h à 18h

Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h

Adresse e-mail : mairie.chemireencharnie@wanadoo.fr

Site : www.chemireencharnie.mairie72.fr

Informations sur <https://www.service-public.fr>

Tarif des photocopies

Il est possible de faire des photocopies de documents à la Mairie.

Tarif :

Photocopie Noir et Blanc A4 : 0.25€ A3 : 0.50€

Photocopie Couleur A4 : 0.50€ A3 : 1.00€

Commerces

Boucherie des Halles Conlie (Mrs Couasnon et Petitot)

Tél : 02 43 20 50 27

Le vendredi vers 9 h Place Saint Gilles puis en campagne

Boulangerie Bodereau Saint Denis d'Orques

Tél 02 43 88 61 11

Le mardi et vendredi vers 10h Place Saint Gilles

Epicerie de Torcé-Viviers-en-Charnie

Tél 02 43 90 45 04

Le vendredi 9h Place Saint Gilles

Poissonnerie La Granvillaise

Le jeudi vers 11h30 Place Saint Gilles

Autre activité

Fédération de pêche : Etang du Moulin de l'Abbaye

Tél. 02 43 21 01 40 ou 06 87 06 49 31



Tarif de location de la salle des fêtes

Vin d'honneur	55 euros
Jeunes de la commune (jusqu' à 20 ans)..	55 euros
Associations locales	45 euros
Opérations commerciales.....	130 euros
Buffet repas Chemiré.....	130 euros
Buffet repas hors commune	150 euros
Réunion petite salle	45 euros
Repas petite salle.....	75 euros
Lendemain	25 euros

Tarif location tentes de réception

Petite tente (4m x6m) : 20€

Grande tente (6m x 12m) : 40€

Taxi collectif

Le taxi collectif est à la disposition des habitants de la commune qui le souhaitent pour se rendre à Loué un mardi sur deux.

Abribus rue Bourdon Durocher.

Départ à 9h - Retour à 12h

Tarif : 2,20€

Gîte

Situé : « La Fontaine »

Contact : Mme Perrin « La Vacherie »

Tél : 02 43 83 04 58

Capacité d'accueil : 5 personnes

Gîte Vègre et Palais

Gîtes de France 3 épis

Situé : 2 rue Bourdon Durocher

Contact : Mme Coiffé Dominique

06 76 51 46 56 ou 02 43 21 33 94

docoiffe@gmail.com

Capacité d'accueil : 14 personnes

Gîte

Situé : « Le Haut-Rocher »

Contact : Mr et Mme Barbieux Marc

Tél : 06 17 06 85 07

LES EVOLUTIONS NUMERIQUES

Le passage à la 4 G



Le plan France Très Haut Débit a vocation à développer l'accès au très haut débit pour tous. L'état a mis à disposition des collectivités territoriales un Fonds pour la société numérique (FSN). **Chemiré-en-Charnie va bénéficier du réseau mobile nouvelle génération 4G dans la bande 800 MHz.** Il augmente les performances des réseaux mobiles en termes de fluidité d'accès à internet et de capacités supplémentaires liées au très haut débit (téléchargements ultra rapides, nouveaux services tels que la visio conférence, le visionnage de vidéo en haute définition, la connexion d'objets, des jeux en réseau avec temps de réponses très courts...). Ces évolutions pourront avoir des répercussions intéressantes pour désenclaver les territoires.

Des interférences sur la réception de la Télévision Numérique Terrestre (TNT)

La diffusion des chaînes de télévision via l'antenne râteau pourra être perturbée ponctuellement. Les fréquences 4G dans la bande 800 MHz sont très proches des fréquences de la *Télévision Numérique Terrestre* en 790 MHz. Cette cohabitation peut dans certains cas perturber la réception de la télévision notamment chez les téléspectateurs dont l'antenne râteau est orientée à la fois vers l'émetteur de Laval Mont Rochard près de Bais et vers l'antenne 4G (voir la carte des antennes relais de Chemiré en Charnie sur le site <http://www.antennesmobiles.fr/>).



L'agence Nationale des Fréquences a mis en place un dispositif d'assistance et d'intervention gratuit.

gratuit.



Les personnes qui reçoivent la **télévision par une antenne râteau** et qui constatent depuis peu des difficultés de réception de la TNT, peuvent appeler le

0970 818 818

du lundi au vendredi de 8h à 19h

(prix d'un appel local non surtaxé).

Un téléopérateur établira un diagnostic et un opérateur se déplacera le cas échéant sans frais pour l'utilisateur.

Les personnes qui reçoivent la TNT par internet, le câble, le satellite ou la fibre optique ne sont pas concernées par ces perturbations herziennes.



La TNT HD le 5 avril 2016

La télévision se modernise par une amélioration de la qualité de l'image et du son et la diffusion de 25 chaînes gratuites.



Les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau collective ou individuelle (voie hertzienne terrestre) sont directement concernés par le changement de norme de diffusion. Seuls les téléviseurs ou adaptateurs compatibles HD pourront recevoir les programmes de télévision après le 5 avril. Pensez à vérifier votre équipement dès à présent et à le changer au besoin pour être prêt le 5 avril.



Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : **les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le câble et le satellite** doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Vous pouvez par exemple consulter les sites de [Fransat](http://www.fransat.fr/) et [TNTSAT](http://www.tntsatsat.fr/).



Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la **TNT HD** le 5 avril 2016, leur équipement étant déjà compatible HD. *Y compris les box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.*

Pour aller plus loin

Le site de l'ANFR : <http://www.anfr.fr/accueil/>

Le site de l'ARCEP : <http://www.arcep.fr/>

Une plaquette d'information TNT et 4G est à votre disposition à la mairie et sur le site www.recevoirlatnt.fr.



RECENSEMENT

de la population 2016

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.



Mme Emmanuelle Schlegel
Agent recenseur

Mme Emmanuelle SCHLEGEL agent recenseur recrutée par la mairie se présentera chez vous, munie de sa carte officielle (*vous la reconnaîtrez facilement avec son sourire et son chapeau*)

Elle vous présentera les 2 moyens de vous recenser. Soit vous remplissez les documents papier comme les années précédentes, soit vous réalisez votre recensement sur internet.

Si vous optez pour le recensement en ligne, Mme Schlegel vous remettra vos identifiants et vous suivrez la marche à suivre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elle vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Elle pourra vous aider à les remplir si vous le souhaitez ou repassera les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



Les associations et les services publics aux particuliers communiquent

HABITAT ET ENERGIE

Précarité énergétique et financement des travaux



Direction Départementale des Territoires,
bureau de l'Agence Nationale de l'Habitat
(Anah)

19 bd Paixhans (Bât A 2ème étage)
72042 LE MANS Cedex 9

Tél : 02.72.16.40.19

Site internet rénovation – info -
service : [http://renovation-info-
service.gouv.fr/](http://renovation-info-service.gouv.fr/)

Site internet de l'Anah : <http://www.anah.fr/>

Amélioration de l'habitat et financement



Associations Habitat & Développement
et Pact

47 rue Paul Ligneul
72000 LE MANS
Tel : 02.43.42.12.72

GESTION DURABLE DES FORETS

Accompagnement dans la mise en place de la gestion durable des parcelles boisées pour les propriétaires des petites forêts (moins de 25 ha)



Maison de la forêt ZAC du Monné 72700
ALLONNES
Flobert DAGUET
Tél : 06 38 46 92 14
Email : flobert.daguett@crpf.fr

SERVICES A LA PERSONNE

Service de Soins Infirmiers à Domicile Equipe Spécialisée Alzheimer



ASIDPA Conlie

7 Allée Marie-Louise Souty 72240 CONLIE

Tél. : 02.43.20.59.06

Fax : 02.43.20.50.51

Email : ssiad.conlie@ahs-sarthe.asso.fr

Aide aux familles, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap Aide à la vie quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfant



La maison des services : « Vallée de la Sarthe »

35 rue d'Erve 72300 SABLE SUR SARTHE

Tel : 02-43-92-69-63

Email : info.fede72@admr.org

Site : <http://www.admr72.com>

Aide au maintien à domicile Travaux : jardinage, bricolage, repassage, ménage Garde d'enfants



9, rue de Verdun 72540 LOUE

Sylvie HOUDOUIN, Christine MOULIN

02 43 39 34 36

Email : loue.sad@wanadoo.fr

Accompagnement et aides des personnes par des bénévoles



RESEAU SOCIAL D'AIDES A LA PERSONNE
(RESO'AP)

30, rue Paul Ligneul, 72000 Le Mans

Tél. 02 43 39 43 39